

# CHAMPIONNAT DE NORMANDIE PAR EQUIPES DEPARTEMENTALES

16 MARS 2014



SALLE OMNISPORT  
CARPIQUET



Les archers de l'élan sportif de Carpiquet avec l'aide de la ligue de Normandie de tir à l'arc ainsi que du Comité Départemental 14 de tir à l'arc sont heureux de convier vos équipes au Championnat de Normandie par Equipes Départementales qui se déroulera à la salle omnisport de Carpiquet (parcours fléché) le 16 mars 2014.

## HORAIRES :

Ouverture du Greffe:	9 h 15
Echauffement :	9 h 45
Début des tirs :	10 h 30
Repas :	12 h 30
Duels :	14 h 00
Résultats :	16 h 00

DISTANCE DE TIR : 18 mètres

Arbitre Principal: Denis Bonfardin

## INSCRIPTIONS:

-Tarif : 36 euros par équipe

-Plateaux repas (chauds): 13 Euros

(Charcuterie variée, jambon en sauce, gratin dauphinois, duo de fromage, tarte normande, café)

Inscriptions à retourner avant le **3 mars 2014** (avec règlement) à l'adresse suivante:

Marc HAUTEUR 1 Impasse Des Jardins 14740 Sainte Croix Grand Tonne

Pour tous renseignements:

TEL: 02.31.08.43.20

MAIL: [marctirarcarpiquet@free.fr](mailto:marctirarcarpiquet@free.fr)

Les vainqueurs de l'édition précédente n'oublieront pas de restituer leur trophée

Tenue blanche, de club, ou Départementale et chaussures de sport obligatoires

Un trophée sera remis par le club des archers de Carpiquet à la première équipe de chaque catégorie en plus des trophées de la Ligue de Normandie.

**Sur place: Gâteaux, boissons, sandwichs, etc**  
**Pensez à réserver les plateaux repas lors de l'inscription**  
**Aucun repas servi sans réservation.**



## Bulletin d'inscription au Championnat de Normandie par Equipes Départementales

A retourner avant le 3 mars 2014 (accompagné du règlement)

Responsable

Téléphone

Mail

Département:	Equipes engagées
<b>Arc classique jeunes</b>	
<b>Arc à poulies</b>	
<b>Arc classique Elite I</b>	
<b>Arc classique Elite II</b>	
<b>Nombres d'équipes..... X 36 €</b>	
<b>Nombres de repas..... X 13 €</b>	
<b>Total</b>	

Chèque à l'ordre des Archers de l'élan sportif de Carpiquet



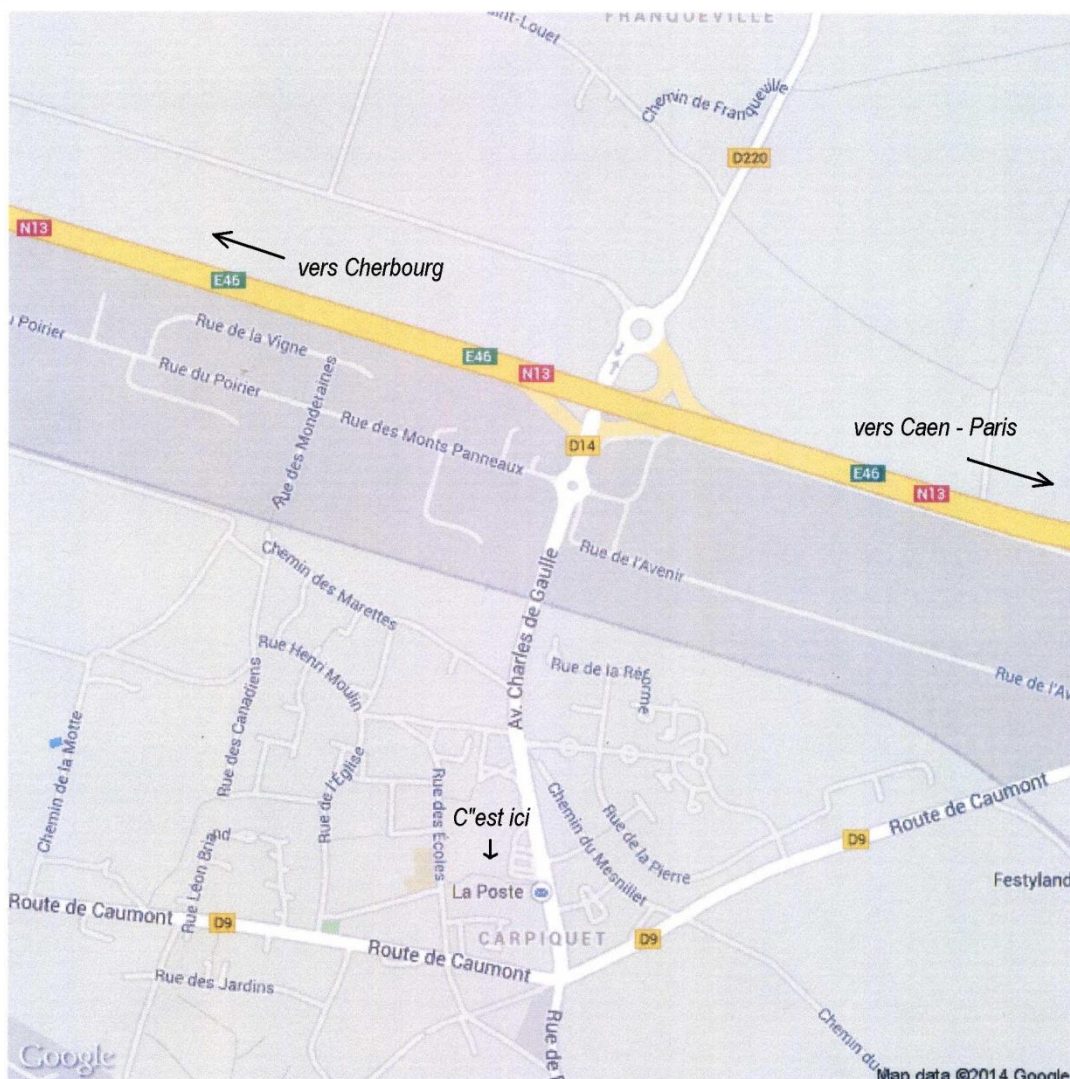
### Plan d'accès:

Salle omnisport de Carpiquet  
Rue du Général de Gaulle  
14650 Carpiquet

Coordonnée G.P.S. :

Latitude : N 49 11 07 09

Longitude : W 00 26 30 01



# **Rappel du règlement spécifique à ce championnat :**

## **1 - Distance de tir et blasons :**

La distance de tir est de 15 mètres minimum, 18 mètres maximum selon les possibilités de la salle; tous les archers tirent la série de classement sur des blasons tri spots verticaux de 20 cm tir en campagne, les matchs de poule sur tri spots verticaux tir en salle de 40 cm. L'organisateur doit prévoir deux cibles supplémentaires, réservées à l'échauffement des remplaçants, accessibles durant la durée de la compétition.

## **2 - Catégories et composition des équipes :**

Quatre catégories sont reconnues et les équipes sont composées de quatre archers dont une féminine. Une remplaçante féminine et un remplaçant masculin sont autorisés. Le (la) remplaçant(e) peut participer à n'importe quel moment de la compétition mais pour une volée complète. Tous les scores comptent. Une féminine au minimum est présente sur le pas de tir à chaque volée. Sur le pas de tir, les équipes départementales sont les suivantes :

- Équipe Arc à poulies toutes les catégories sont possibles.
- Équipe Jeunes de benjamin à junior, avec au plus deux juniors.
- Équipe Elite I toutes les catégories sont possibles.
- Équipe Elite II toutes les catégories sont possibles.

Toutefois ne peuvent figurer dans cette équipe, les cadets, juniors, seniors, vétérans et super vétérans ayant réalisé deux scores égaux ou supérieurs à 510 pour les femmes et 540 pour les hommes durant la saison en cours.

## **3 - Déroulement du Championnat :**

La compétition se déroule sur une journée, avec une série de qualification, suivie de duels : poule de cinq équipes d'une même catégorie. Si trois équipes ou moins sont engagées dans une catégorie, le classement de cette catégorie sera établi à l'issue du tir de qualification.

La série de qualification sera de 12 volées de 12 flèches (3 flèches par archer) en rythme AB / CD, avec toujours une féminine présente à chaque volée, volée de 2 fois 90 secondes (CHRONOTIR).

Le marquage des points sera effectué par un archer d'une autre équipe de la même catégorie (qualification et matchs). A l'issue du tir de qualification, la première moitié des équipes, plus une si nombre impair, marquent 1 point bonus. Les matchs de poules (catégories) se feront en 3 volées de 12 flèches (3 flèches par archer) avec un maximum de 2 archers sur le pas de tir, avec toujours une féminine présente à chaque volée, volée de 150 secondes. Les matchs de poule de quatre ou cinq équipes se dérouleront comme défini par le règlement fédéral. A l'issue de chaque match, l'équipe vainqueur marque 1 point.

A l'issue des matchs, en cas d'égalité de points, le cumul des scores des matchs sera pris en compte, si l'égalité subsiste : le nombre de 10 suivi du nombre de 9.

### **3.1 - Déroulement des matchs :**

- Poule de 4 équipes :

1° match : 1 contre 4 et 2 contre 3

2° match : 1 contre 3 et 2 contre 4

3° match : 1 contre 2 et 3 contre 4

- Poule de 5 équipes :

1° match : 2 contre 4 et 3 contre 5 exemptée : 1

2° match : 1 contre 3 et 4 contre 5 exemptée : 2

3° match : 1 contre 4 et 2 contre 5 exemptée : 3

4° match : 1 contre 5 et 2 contre 3 exemptée : 4

5° match : 1 contre 2 et 3 contre 4 exemptée : 5

**3-** Le gymnase doit être correctement chauffé.

**4-** Les frais d'organisation sont à la charge de l'organisateur. Les trophées et coupes souvenir sont offerts par la Ligue. Les trophées sont remis en jeu chaque année, le droit d'inscription ne peut excéder 36,00 €. La Ligue se réserve le droit de modifier cette proposition de tarif en fonction de l'évolution des règlements et des coûts.

**5-** Ce Championnat, comme tous les Championnat de Normandie, change chaque année de département conformément au règlement intérieur de la ligue.

**6-** Les droits d'inscription au calendrier fédéral sont à la charge de l'organisateur.

### **7 - Tenue vestimentaire :**

Les Comités Départementaux n'ayant pas obligatoirement de tenues pour équiper leurs archers, ceux-ci devront porter, la tenue blanche, la tenue de leur club ou la tenue départementale.